

# ARCHIVES

## Rubrique « Anciens » numéro 3 / janvier 2014



**Christine Yolin, consultante au service Environnement de la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie depuis 2006: « J'évolue dans un environnement bi-culturel où l'allemand est vraiment un outil de travail. »**

Après une section AbiBac au lycée, j'ai fait un double diplôme dans une école de commerce française et une Fachhochschule allemande, puis j'ai intégré le DESS Gestion & Marketing Franco-Allemand de la Sorbonne Nouvelle Paris 3. À l'issue de cette formation, j'ai décidé de poursuivre mes études pour obtenir mon Master et me spécialiser. Je craignais de me fermer des portes en me spécialisant dans une matière, comme les ressources humaines ou le marketing international par exemple.

En m'orientant dans le domaine du franco-allemand, j'ai pu continuer à apprendre toutes les palettes des métiers du commerce (marketing, contrôle de gestion, commerce international...), mais avec une double approche et avec des cours de management interculturel parfaitement adaptés à la mondialisation. Etant donné que l'Allemagne est le premier partenaire de la France, j'étais sûre de trouver de bons débouchés.

Mon choix s'est porté sur l'Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3, car elle bénéficie d'une renommée internationale. De plus le programme était à la fois complet, équilibré et l'équipe pédagogique réellement bi-culturelle. Cette formation m'a permis de m'adapter aux marchés français et allemand, et de pouvoir travailler dans un environnement bi-culturel, voire européen. J'ai également eu l'occasion de rencontrer des étudiants d'horizons et de formations diverses qui avaient le même goût et la même ambition de travailler dans le franco-allemand.

En août 2006, j'ai intégré la Chambre de Commerce Franco-allemande et d'Industrie en tant que consultante au sein du service Environnement. Notre équipe est chargée d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises exportatrices, à l'échelle de l'UE, pour qu'elles puissent se mettre en conformité avec les législations nationales issues de décrets européens.

En poste depuis maintenant presque 7 ans j'évolue dans un environnement bi-culturel où l'allemand est vraiment un outil de travail. Mon métier nécessite à la fois de maîtriser les chiffres, d'être capable de lire des textes de loi et de faire du service clientèle en plusieurs langues. C'est un véritable atout de parler un allemand pratique et adapté aux différents besoins de l'entreprise. (avril 2013)

*Mélanie Laprée*